



LE SCANDALE DES CIMETIERES D'ALGERIE

COMMUNIQUE

29 octobre 2009

Au moment de la Toussaint, chaque année depuis l'exil de 1962, les pieds-noirs pensent avec une douleur avivée à leurs morts restés en Algérie

Ils souhaiteraient pouvoir se recueillir avec leurs enfants et petits enfants, sur les centaines de milliers de tombes qui couvrent les quelque 600 cimetières chrétiens et juifs de ce pays, ou au moins savoir leurs morts en paix sur la terre qu'ils ont dû eux-mêmes abandonner.

Pourtant, parmi ceux qui le pourraient, très peu d'entre eux ont fait le voyage vers la terre natale où sont inhumés leurs ancêtres, leurs parents, car l'état pitoyable de la plupart des cimetières, chrétiens et juifs - quand ils n'ont pas disparu - rend leur visite inimaginable. Pour ceux qui se sont rendus dans les cimetières, la vision insoutenable des tombes ouvertes, profanées, vandalisées, a constitué un choc qu'ils ont ressenti comme une offense intolérable empêchant toute réconciliation des mémoires.

Cette situation inacceptable est le fait d'un véritable abandon par les pouvoirs publics français qui, entre 1962 et 2003, n'ont pris aucune initiative visant à faire dignement respecter ces lieux, laissés sans protection ni entretien, et qui, aujourd'hui, ne font que des efforts limités de restauration et de réhabilitation. Du côté des autorités algériennes, on note la même absence de volonté de protéger réellement des lieux qui appellent, pourtant, le respect de tous les vivants quelle que soit leur religion.

Au moment où une grande partie du monde chrétien va se recueillir sur les tombes de ses défunts, on voudrait que les pouvoirs publics, en France comme en Algérie, comprennent la douleur que peuvent ressentir les pieds-noirs privés de le faire dans des lieux dignes et respectés.

Mais comment accepter l'indifférence des pouvoirs publics français à l'égard des profanations qui se produisent en Algérie ?

A juste titre la profanation ou la dégradation volontaire d'une tombe en France, quelle que soit la culture ou la religion de la famille ainsi blessée, suscite l'indignation et provoque une condamnation immédiate et unanime. Les mêmes faits, en revanche, ne provoquent aucune réaction lorsqu'il s'agit de tombes situées dans les cimetières d'Algérie. Pourquoi les Rapatriés chrétiens ou juifs sont-ils ainsi abandonnés à leur douleur lorsque leurs morts sont concernés ?

Nos associations de Rapatriés dénoncent le manque réel de volonté du gouvernement français d'assurer, avec les autorités algériennes, la sauvegarde de l'ensemble des cimetières, chrétiens et juifs, civils et militaires. Elles reprochent aux pouvoirs publics français et algériens de ne pas faire les efforts nécessaires pour de véritables retrouvailles entre les deux peuples.





SIDI BEL ABBES
Septembre 2009



SIDI-BEL-ABBES
Aout 2009



Saint Cloud (Oran)
Aout 2009



Saint Cloud (Oran)
Aout 2009



GUIARD
Aout 2009



GUIARD (Ain-Témouchen)
Aout 2009